



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de CUÉNIN-LIEBER (Marianne), « Avant-propos », *Élégies, chansons et autres poésies*, LA SUZE (Henriette de Coligny, comtesse de), p. 9-10

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-3907-0.p.0009](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-3907-0.p.0009)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2017. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## AVANT-PROPOS

Si l'orthographe des poèmes de la comtesse de La Suze a été modernisée, tout comme celle des lettres, vers, dédicaces et portrait des appendices I, IV et V, nous avons procédé différemment pour les textes que nous citons dans l'introduction et les notes. Quand nous avons consulté un manuscrit, une édition ancienne, nous conservons l'orthographe originale – à l'exception des quelques tildes rencontrés –, apportant au besoin des éclaircissements en note. Lorsque nous nous référons à des éditions critiques de textes anciens, nous avons respecté, quant à l'orthographe, le choix de l'éditeur scientifique : conservation de celle de sa source ou modernisation.

La transcription des titres des ouvrages des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles est délicate en raison de leur complexité typographique. L'illustration 1, qui présente la page de titre d'un recueil, donne une idée de ce qu'il en est : parties imprimées entièrement en majuscules non accentuées, parties en minuscules avec des majuscules à l'initiale de certains mots, emploi de l'italique avec son esperluette particulière<sup>1</sup>. Nous avons choisi de transcrire les titres en conservant globalement la graphie d'origine – par exemple « auteur » – mais en apportant quatre sortes de modifications. Nous avons accentué les voyelles et la préposition *à* quand elles ne l'étaient pas, cas le plus fréquent, et conservé les accents existants. Dans les cas où les lettres « i » et « u » et leurs capitales « I » et « V » sont employées comme consonnes, nous avons mis « j » et « v » : « auec » devient « avec ». Quant aux majuscules, nous avons appliqué les normes qui prévalent maintenant, gardant toutefois les capitales à l'initiale des titres de civilité et de noblesse. Et nous avons remplacé les esperluettes par « et ». Le titre du recueil pris comme exemple est donc transcrit ainsi : *Recueil de pièces galantes, en prose et en vers, de Madame la*

---

1 Les illustrations, avec un commentaire détaillé, sont regroupées à la suite des appendices et du glossaire.

*Comtesse de la Suze, d'une autre dame, et de Monsieur Pelisson. Augmenté de plusieurs élégies.*

La manière d'écrire « La Suze » appelle une remarque. Au XVII<sup>e</sup> siècle, on écrivait et on imprimait « la Suze » – parfois « la Suse » – d'où notre transcription dans le titre. Cet usage a perduré : au XIX<sup>e</sup> siècle, des articles consacrés à la poétesse dans des dictionnaires biographiques figurent à la lettre « S ». Et au XX<sup>e</sup> siècle, c'est à cette lettre qu'il faut parfois chercher la comtesse dans des index. Le principal intéressé, Gaspard de Champagne, comte de La Suze, écrivait « La Suze », ce qui paraît bien dans sa signature apposée au bas d'un acte du 18 janvier 1651 conservé aux Archives municipales de Belfort, signature que reproduit l'illustration 2.

Pour les ouvrages des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles que nous citons ou mentionnons dans l'introduction et les appendices, nous précisons la localisation du ou des exemplaires consultés : bibliothèque et cote.

*Je tiens à exprimer ma reconnaissance à tous les bibliothécaires que j'ai rencontrés ou avec qui j'ai correspondu. Je remercie tout particulièrement ceux de la Bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon et de la Bibliothèque municipale de Belfort. Mes remerciements vont aussi à la directrice des Archives municipales de Belfort, qui a fourni gracieusement trois illustrations.*